

## Intervention de la Suisse – WS 2 – 5ème cycle de consultations

Thank you Mister Chair / Madam Chair

Mesdames et Messieurs,

Chères et chers collègues,

La Suisse remercie l'Allemagne, le Pérou, les Philippines, le Royaume-Uni et le CICR pour l'organisation de ce quatrième cycle de consultations portant sur les Commissions nationales de DIH.

Elle félicite les co-présidents pour l'élaboration du présent document de travail, ainsi que ses annexes, dont les recommandations résument habilement le contenu des discussions de ce groupe de travail. Nous saluons également les efforts entrepris par le groupe de travail pour accommoder les commentaires effectués lors du précédent cycle de consultations.

La Suisse soutient de façon générale l'ensemble du contenu du document de travail qui a été partagé, sa structure, ainsi que ses annexes.

Alors que nous encourageons tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à établir une telle Commission, nous ne pouvons que relever avec appréciation **l'utilité du document d'orientation commune** inclus en tant qu'Annexe 1 à cet effet. Nous apprécions tout particulièrement sa structure logique et son orientation pratique, permettant de discerner clairement les différentes activités et potentiels rôles que peuvent revêtir les Commissions nationales. En outre, ce document reflète la flexibilité nécessaire en fonction des besoins spécifiques et contextes étatiques différents.

Aussi, la Suisse souligne l'importance des réunions régionales et internationales des Commissions nationales, qui permettent de partager des expériences et des bonnes pratiques, et de considérer le lancement d'initiatives communes. **Le cadre de référence proposé à l'Annexe 2** représente un intéressant point de départ aux réflexions ayant justement pour but de renforcer le dialogue entre les Commissions nationales.

Enfin, nous concluons par réitérer le rôle crucial que jouent les Commissions nationales pour la mise en œuvre nationale du DIH, y compris pour sa diffusion. Elles sont essentielles pour l'échange d'information et d'expériences au sein du gouvernement, ainsi que la coordination des activités de mise en œuvre parmi les différentes autorités concernées. La Suisse accorde donc son plein soutien aux

résultats de ce groupe de travail. Elle se réjouit également d'aborder la question de leur mise en œuvre lors des prochaines étapes de l'initiative.

Je vous remercie.